



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 15 octobre 2013, à 19 h 15, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences : René Laprise, école Côte-du-Nord, Nathalie Villeneuve école des Deux-Ruisseaux, Martin Montreuil, école des Rapides-Deschênes (départ 21 h 20), Éric McMillen, école des Trois-Portages, Dominique Bélanger, école du Dôme, Katie Latulippe, école du Lac-des-Fées (substitut), Pascale de Courville Nicol, école du Marais, Antoine Gomis, école du Plateau, Nathalie Rodrigue, école du Vieux-Verger, Silvia Barkany, école internationale du Mont-Bleu, Francis Bedros, école internationale du Mont Bleu (substitut) (départ 21 h 30), Renée-Anne Ouellet, école Saint-Jean-Bosco, Marcel Pépin, école secondaire de l'île, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière, Josée Blackburn, école secondaire Grande-Rivière (substitut) (départ 21 h 30), Yvon Lacoste, école Mont-Bleu, Michelle Robitaille, école secondaire Mont-Bleu (substitut), Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Véronique Demers, école Saint-Paul, Martin Tessier, école des Tournesols, Marie-Andrée Labelle, école au Cœur-des-Collines, Daniel St-Denis, école du Grand-Boisé, Louise Charette, Comité EHDAA, Jean-Claude Bouchard, directeur général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, et Renée Vianna, secrétaire.

Invitée : Denise Lachapelle

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, monsieur Marcel Pépin, président sortant, déclare la réunion ouverte à 19 h 16. Monsieur Marcel Pépin souhaite la bienvenue aux membres et se présente. Il invite les substituts à assister aux réunions en tout temps. Les membres se présentent ensuite à tour de rôle.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 13-14-1158

Madame Pascale de Courville Nicol, appuyée par monsieur Éric McMillen, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 18 JUIN 2013

Résolution 11-12-1159

Madame Silvia Barkany, appuyée par madame Pascale de Courville Nicol, propose que le procès-verbal du 18 juin 2013 soit adopté avec les modifications suivantes :

- au point 7.2, il faut lire : révision de la politique de communication;
- au point 7.6, remplacer « Il n'y a plus... » par « Il n'y a pas eu... », et
- corriger le nom de Pascale de Courville Nicol, dans le procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 18 JUIN 2013

Aucun.

5. NOMINATIONS

5.1 PRÉSIDENTE OU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Résolution 13-14-1160

Monsieur Marcel Pépin, appuyé par madame Silvia Barkany, propose monsieur Jean-Claude Bouchard comme président d'élections. Aucune autre candidature.

Monsieur Jean-Claude Bouchard accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marcel Pépin, président sortant, remercie les membres pour le travail accompli et cède son siège au président d'élections à 20 h 35.

5.2 DEUX SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS

Résolution 13-14-1161

Madame Sylvia Barkany, propose monsieur Marcel Lalonde pour assumer les fonctions de scrutateur d'élection.

Monsieur Marcel Lalonde accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ÉLECTIONS

Monsieur Jean-Claude Bouchard, président d'élections, explique brièvement le mandat des membres aux différents comités.

6.1 PRÉSIDENTE OU PRÉSIDENT

Le président d'élections demande s'il y a des mises en candidature pour le poste de la présidence.

Résolution 13-14-1162

Monsieur André Maurice, appuyé par madame Sylvia Barkany, propose monsieur Marcel Pépin, comme président du Comité de parents. Aucune autre proposition n'est faite. La mise en candidature est close.

Monsieur Marcel Pépin accepte et est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On félicite le président pour sa nomination.

6.2 VICE-PRÉSIDENTE OU VICE-PRÉSIDENT

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1163

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Marcel Pépin, propose monsieur Antoine Gomis comme vice-président du Comité de parents.

Aucune autre mise en candidature, clôture des mises en candidature.

Monsieur Antoine Gomis accepte et est déclaré élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 TRÉSORIER OU TRÉSORIÈRE

La mise en candidatures est ouverte.

Le président demande s'il y a des mises en candidature.

Résolution 13-14-1164

Madame Sylvia Barkany propose la candidature de monsieur Daniel St-Denis pour le poste de trésorier.

Aucune autre mise en candidature, la mise en candidature est close.

Monsieur Daniel St-Denis accepte. Il est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 COMMISSAIRE - PARENT DU PRIMAIRE

Le président d'élections demande s'il y a des candidatures. La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1165

Madame Louise Charette, appuyée par monsieur René Laprise, propose madame Sylvia Barkany comme commissaire-parent du primaire.

Il n'y a plus d'autres candidatures, la mise en candidature est close.

Madame Sylvia Barkany accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 COMMISSAIRE-PARENT DU SECONDAIRE

Le président ouvre la mise en candidature pour le poste de commissaire-parent du secondaire.

Résolution 13-14-1166

Madame Pascale de Courville Nicol, appuyée par madame Michelle Robitaille, propose monsieur André Maurice au poste de commissaire-parent du secondaire.

La mise en candidature est close.

Monsieur André Maurice accepte, il est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

6.6.1 Parent du primaire

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1167

Madame Sylvia Barkany soumet la candidature de madame Marie-Andrée Labelle pour le poste de parent du primaire au Comité des services éducatifs.

La mise en candidature est close, puisqu'il n'y a pas d'autres candidats.

Madame Marie-Andrée Labelle accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6.2 Parent du secondaire

Le président d'élections demande s'il y a des candidatures pour ce poste.

Résolution 13-14-12-1168

Madame Pascale de Courville Nicol propose la candidature de monsieur René Laprise pour occuper le poste de parent du secondaire au Comité des services éducatifs.

Monsieur René Laprise refuse.

Madame Sylvia Barkany, appuyée par monsieur Antoine Gomis, propose madame Josée Blackburn pour le poste de parent du secondaire au Comité des services éducatifs

Aucune autre candidature, la mise en candidature est close.

Madame Josée Blackburn accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7. Comité de l'organisation scolaire et du transport

6.7.1 Parent du primaire

Le président d'élections déclare la mise en candidature ouverte.

Résolution 13-14-1169

Madame Sylvia Barkanyu soumet la candidature de madame Nathalie Villeneuve comme représentante des parents du primaire au Comité de l'organisation scolaire.

Aucune autre candidature, la mise en candidature est close.

Madame Nathalie Villeneuve accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7.2 Parent du secondaire

On informe les membres que des parents du primaire ayant des enfants au secondaire pourraient aussi postuler pour ce poste.

La mise en candidature est ouverte.

Madame Sylvia Barkanyu soumet le nom de madame Michelle Robitaille pour siéger au Comité de l'organisation scolaire, comme parent du secondaire.

La mise en candidature est close, car il n'y a pas d'autres propositions.

Madame Michelle Robitaille refuse.

6.8 Comité du partenariat et des communications

6.8.1 Parent du primaire

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1170

Madame Pascale de Courville Nicol, appuyée par monsieur Éric Mc Millen, propose monsieur René Laprise pour siéger

comme parent du primaire au Comité du partenariat et des communications.

La mise en candidature est close, puisqu'il n'y a plus d'autres candidatures.

Monsieur René Laprise accepte et est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8.2 Parent du secondaire

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1171

Monsieur André Maurice soumet la candidature de madame Michelle Robitaille pour siéger au Comité du partenariat et des communications, comme parent du secondaire.

La mise en candidature est close.

Madame Michelle Robitaille accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Comité consultatif du transport

6.9.1 Parent du primaire ou du secondaire

La mise en candidature est ouverte.

Madame Pascale de Courville Nicol soumet la candidature de monsieur Éric McMillen, comme parent pour siéger au Comité consultatif du transport.

La mise en candidature est close.

Monsieur Éric McMillen refuse.

6.10 Substitut aux comités

On explique aux membres la raison pour laquelle un substitut aux comités est nommé.

6.10.1 Parent du primaire ou du secondaire (présidence)

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1172

Madame Sylvia Barkany, appuyée par monsieur Éric McMillem, propose que monsieur Marcel Pépin soit le substitut aux comités du Comité des parents.

La mise en candidature est close.

Monsieur Marcel Pépin accepte et est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 Délégués et déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

6.11.1 Un délégué avec droit de vote

Le président d'élections déclare la mise en candidature ouverte.

Résolution 13-14-1173

Madame Sylvia Barkany, appuyée par monsieur René Laprise, propose madame Pascale de Courville Nicol au poste de déléguée avec droit de vote à la Fédération des comités de parents du Québec.

Madame Louise Charette soumet la candidature de monsieur Marcel Pépin au poste de délégué avec droit de vote à la Fédération des comités de parents du Québec.

La mise en candidature est close.

Madame Pascale de Courville Nicol et monsieur Marcel Pépin acceptent le poste.

Afin de départager les candidats, on procède à un vote secret.

À l'issue du vote, on constate l'égalité entre les deux candidats.

On demande aux candidats d'expliquer la raison de leur intérêt pour ce poste.

On procède à un deuxième vote secret.

À l'issue de ce deuxième vote, monsieur Marcel Pépin est élu au poste de délégué à la Fédération des comités de parents du Québec, avec droit de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11.2 Un délégué sans droit de vote

La mise en candidature est ouverte.

Résolution 13-14-1174

Madame Louise Charrette soumet la candidature de monsieur Antoine Gomis pour le poste de délégué à la Fédération des comités de parents du Québec, sans droit de vote.

Monsieur André Maurice soumet la candidature de madame Pascale de Courville Nicol pour le poste de déléguée à la Fédération des comités de parents du Québec, sans droit de vote.

La mise en candidature est close.

On demande aux candidats d'expliquer la raison de leur intérêt pour ce poste.

Monsieur Antoine Gomis et madame Pascale de Courville Nicol acceptent. Afin de les départager, on procède à un vote secret.

À l'issue du vote, madame Pascale de Courville Nicol est élue au poste de déléguée à la Fédération des comités de parents du Québec, sans droit de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.12 Délégué à l'Association régionale des comités de

6.12.1 Parent du primaire ou du secondaire (présidence)

Résolution 13-14-1175

Madame Pascale de Courville Nicol soumet la candidature de monsieur Marcel Pépin pour le poste de délégué à l'Association régionale des comités de parents.

Monsieur Marcel Pépin accepte et est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.13 Délégué à la Fondation de la CSPO

6.12.1 Parent du primaire ou du secondaire (présidence)

Le président explique la raison de la délégation d'un membre du comité de parents auprès de la Fondation de la CSPO.

Résolution 13-14-1176

Madame Sylvia Barkany soumet la candidature de monsieur René Laprise comme délégué à la Fondation de la CSPO.

Monsieur René Laprise accepte et est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élections cède le siège de la présidence à monsieur Marcel Pépin à 20 h 30.

7. MOT DU PRÉSIDENT

Le président remercie les membres du Comité de parents pour la confiance qu'ils lui témoignent en le réélisant pour un autre mandat.

Il leur rappelle que tous les membres nommés aux différents comités de la

Commission scolaire représentent le Comité de parents et non leur école d'appartenance, ainsi que la durée de leur mandat qui est d'un an. Il informe les membres qu'il a déposé une trousse d'information sur le portail de la CSPO, qu'ils peuvent consulter et utiliser dans certains cas pour les besoins de leur école, par exemple un calendrier des rencontres. Il explique les points les plus importants. Il attire aussi l'attention des membres sur l'intérêt qu'il y aurait de prévoir un montant dans le budget des conseils d'établissement des écoles pour le Congrès.

8. LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Madame Denise Lachapelle présente un dépliant d'information qui sera distribué dans les écoles à l'intention des parents pour lutter contre l'intimidation et la violence. Ce document fait suite au projet de loi 56 qui a modifié la loi sur l'Instruction publique. Les commissions scolaires sont tenues de sensibiliser tout leur personnel à cette problématique et sont obligées de mettre en œuvre des moyens pour prévenir et lutter contre l'intimidation et la violence. Elle explique ce que la commission scolaire prévoit faire. Elle donne le site du Mels que les parents peuvent consulter : <http://www.mels.gouv.qc.ca/branche-sur-le-positif>. Elle répond ensuite aux questions des membres.

9. MEMBRES DU CCEHDAA – ADOPTION

Les membres discutent de la procédure mise en place pour l'adoption des nominations des membres du comité mentionné ci-dessus. Le président annonce que le comité de parents se penchera sur cette question au cours de l'année.

Le directeur général présente ensuite la liste des membres élus à ce comité. Les autres membres seront désignés ultérieurement. Ces derniers devront être approuvés par le comité de parents au fur et à mesure de leur nomination.

Résolution 13-14-1177

Madame Pascale de Courville Nicol, appuyée par madame Sylvia Barkany, propose de recevoir les nominations des membres du comité EHDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. POLITIQUE DE COMMUNICATION – DÉPÔT POUR FIN DE CONSULTATION

Le directeur général présente la Politique de communication. Cette dernière

est déposée au comité de parents aux fins de consultation et devra être approuvée à la prochaine rencontre. Monsieur Pierre Ménard, secrétaire général, sera présent à la prochaine rencontre du comité pour recueillir les commentaires des membres.

11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le point est reporté à la prochaine rencontre du comité, car plusieurs points doivent être remaniés. Les nouveaux membres pourront prendre connaissance des règles de régie interne du comité de parents.

Les membres s'informent pour savoir s'il est possible de devancer l'heure de la rencontre du comité de parents. Un tour de table est fait. Ce point sera débattu lors de l'analyse des règles de régie interne, lors de la prochaine rencontre du comité de parents. Il a été convenu que la rencontre aura lieu de 19 h à 22 h.

12. SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PARENTS

Le président demande aux membres si quelqu'un désire assumer le secrétariat du comité de parents ou s'ils désirent maintenir des services extérieurs au comité. Les membres s'informent de la façon dont sont rénumérés les services externes et décident de maintenir les services d'une secrétaire.

Résolution 13-14-1178

Monsieur Yvon Lacoste, appuyé par monsieur René Lapise, propose de renouveler le contrat de service de secrétariat de madame Renée Vianna, pour le comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS

Le président informe les membres que le montant du budget du comité de parents reste identique (4 000 \$.) à celui de l'an passé.

14. FORMATION POUR LES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (29 octobre, 19 h 15)

On informe les membres qu'une formation pour tous les membres des conseils d'établissement aura lieu le 29 octobre à 19 h 15, au centre Mgr Beaudoin. Cette formation sera donnée par monsieur Pierre Ménard,

secrétaire général.

15. PORTAIL CSPO

Le directeur général, Jean-Claude Bouchard, informe les membres qu'ils doivent communiquer leur adresse courriel, ainsi que celle de leur substitut, afin qu'un accès sur le portail puisse leur être donné. Il y aura une formation sur l'utilisation du portail et des tablettes. Si les membres sont intéressés, il leur demande de communiquer avec sa secrétaire.

16. RAPPORT DES COMITÉS

16.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

Le président informe les membres que la rencontre du comité a eu lieu le 2 octobre dernier. Il fait un résumé des points qui ont été examinés, dont le calendrier des rencontres du comité, le portrait de la clientèle au 30 septembre, les surplus, le rapport sur le transport des élèves. Il précise que le service analysera la situation sur le transport afin de diminuer les coûts.

Il répond ensuite aux questions des membres.

16.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

La rencontre aura lieu le 16 octobre 2013.

16.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Le comité se rencontrera mardi prochain.

16.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Le prochain Conseil aura lieu les 22 et 23 novembre prochain. Le président informe les membres qu'un montant précis sera déterminé dans le budget du comité de parents, pour les frais occasionnés pour participer au Congrès.

16.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Madame Louise Charette informe les membres que l'étude de la nouvelle politique est reportée à la prochaine rencontre.

16.6 Comité consultatif du transport

Aucun rapport.

16.7 TRÉSORIER

Aucun rapport.

16.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Aucun rapport.

16.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

Le président informe les membres qu'une journée de formation est organisée tous les ans dans le courant du mois de mars. Il explique les deux objectifs de ce comité. 1. Préparer la journée de formation; 2. Assurer une représentation parentale adéquate aux comités extérieurs à la CSPO.

17. CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des comités de parents a été transmise par courriel.

18. AUTRES SUJETS

Madame Sylvia Barkany fait part aux membres qu'il y a encore des écoles qui ont leur rencontre du conseil d'établissement la même soirée que celle du comité de parents, notamment à l'école au Cœur-des-Collines. On demande d'aviser les directions d'école de ne pas avoir leur CE en même temps que la réunion du comité de parents.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur André Maurice propose la fin de rencontre à 22 h 17.

Le Président,
Marcel Pépin